

Madame, Monsieur,

Nous vous communiquons ci-dessous un certain nombre de renseignements sur la prochaine rentrée : dates, régime des études, bourses, scolarité...

Nous vous invitons à garder cette circulaire toute l'année de manière à pouvoir la consulter le cas échéant.

1 - RENTREE SCOLAIRE

✓SECONDE

La rentrée scolaire est fixée pour les **SECONDES** le **LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018 à 13h30** et la fin des cours à 17h30

La distribution des livres ARBS aura lieu le 4 Septembre 2018 de 9h00 à 11h00 en salle D2

A partir du MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 cours en fonction des emplois du temps.

✓PREMIERE et TERMINALE

La rentrée scolaire est fixée pour les **NOUVEAUX ELEVES de PREMIERES ET TERMINALES** le **MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 à 10h30**

et pour **toutes les PREMIERES** le **MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 à 13h30**

et pour **toutes les TERMINALES** le **MARDI 4 SEPTEMBRE 2018 à 14h30**

La distribution des livres ARBS aura lieu le mardi 4 septembre 2018 de 13h30 à 15h00 pour les premières et de 15h00 à 17h00 pour les terminales en salle D2.

La journée se termine le mardi 4 septembre 2018 à 17h30 pour les premières et terminales.

2 - REUNIONS D'INFORMATION

Pour les **SECONDES - SECONDES PASSERELLES** : **le vendredi 14 septembre 2018 à 18h30**

Pour les **PREMIERES** : **le vendredi 21 septembre 2018 à 18h30**

3 – ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEL (Association des Parents d'Elèves)

Le lundi 15 octobre 2018 à 18h30

Suivie de la CONFERENCE sur le thème « des relations affectives » animée par la compagnie La Belle Histoire. Inscription (voir courrier APEL)

4 - REGIME DES ETUDES ET SORTIES

Horaire des cours : Ils sont compris tous les jours entre 8h30 et 17h30.

5 – EQUIPEMENT DES ELEVES

a) **Les listes de fournitures scolaires** seront données par chaque professeur à la rentrée.

- **Tenue de classe pour le cours de physique/chimie** : (blouse blanche, lunettes de protection, une paire de gants de protection type produit ménager).

- **Tenue de sport** : (obligatoire pour tous) : short, tennis ou baskets, tee-shirt.

- **Calculatrice en seconde** : le modèle de calculatrice graphique vous sera donné à la rentrée scolaire (il vous est demandé de garder la calculatrice collège).

b) **Commande livres ARBS** : la demande est à effectuer en ligne sur le site www.arbs.com

c) **La carte Génération #HDF** : demande à effectuer en ligne sur <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr/>

6 – CDI

Le Centre de Documentation et d'Information du lycée est ouvert aux élèves du lundi au vendredi (30 heures d'ouverture hebdomadaire). Ce lieu de travail, de lecture, de culture et d'exposition, met à disposition des élèves et de la communauté scolaire des ressources documentaires variées. Les élèves peuvent donc y consulter et emprunter des fictions (romans, BD, mangas, etc.), des livres documentaires, des périodiques et utiliser des ordinateurs pour le travail scolaire. Le CDI dispose également d'un espace d'orientation (documentation sur l'orientation scolaire et professionnelle). Le professeur documentaliste accueille les élèves pendant les heures d'études ou pour des activités info-documentaires et d'éducation aux médias réalisées en partenariat avec des professeurs de discipline. Il propose tout au long de l'année scolaire différentes animations (expositions, clubs, concours lecture, Semaine de la Presse...).

Portail documentaire du CDI : <http://lycee-fredericozanam-lille.esidoc.fr/>

7 – FOYER

Une cotisation de 7 euros (prévue dans les frais de scolarité) permettra à chaque élève de fréquenter le foyer oxygène et contribuera à financer les activités périscolaires organisées par le bureau des élèves du lycée Ozanam.

8 - ESPACE FUMEUR

Demande d'autorisation à télécharger sur le site et coupon à remettre au bureau Vie Scolaire (Eric CROMBET).

9 - BOURSES NATIONALES

Votre fils(fille) bénéficie d'une bourse en 2017/2018 et change d'établissement scolaire en 2018/2019 : vous devez effectuer une demande de transfert de bourse nationale par l'intermédiaire de l'établissement fréquenté avant le **30 août 2018**.

10 - TRANSPORT SCOLAIRE

☞ 1^{ère} demande : demande à effectuer en ligne

Elèves externes, demi-pensionnaires domiciliés dans le Nord : <http://transports.hautsdefrance.fr>

Elèves externes, demi-pensionnaires dans le Pas de Calais : <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

☞ **Renouvellement de la demande de transport pour les élèves de 2^o, 1^o en 2017/2018 à OZANAM**

Les élèves qui bénéficient d'ores et déjà d'un titre de transport financé par le Département du Nord et dont la situation ne change pas (domicile et/ou établissement scolaire et/ou régime scolaire) ne doivent effectuer aucune démarche. Ils recevront directement à leur domicile, dans les prochaines semaines, leur(s) prise(s) en charge 2018/2019.

✓ **Les élèves qui ne peuvent bénéficier de la gratuité doivent se mettre en rapport avec les différents transporteurs afin de bénéficier d'un abonnement.**

A titre d'information : métro : arrêt place Madeleine Caulier (ligne1) ou Saint-Maurice Pellevoisin (ligne2).

11- BDI - BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Ouverture les mardis et mercredis de 11h30 à 13h30 pour permettre aux élèves de se renseigner sur leur orientation et le choix d'un métier. Mise à disposition de nombreux documents pour les aider dans leurs recherches. Pour tenir ces 2 permanences et nous aider dans l'accompagnement personnalisé des élèves, **n'hésitez pas à nous rejoindre** : bdi@ozanam.eu